

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DAE 306 Subvention d'investissement (375.000 euros) et convention avec Paris Habitat pour la réhabilitation et l'installation de plusieurs commerces culturels (3e et 18e).

M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention d'investissement à Paris Habitat ;

Vu l'avis du Conseil du 3e arrondissement, en date du 6 novembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 9 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Frédéric HOCQUARD, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention dont le texte est joint à la présente délibération avec Paris Habitat.

Article 2 : Une subvention de 375.000 euros est attribuée à Paris Habitat, bailleur de la Ville, dont le siège social est situé 21 bis, rue Claude Bernard, 75253 Paris Cedex 05 (SIMPA n° 183484 / 2017_08846) au titre de l'exercice 2017.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204, rubrique 90, AP 4879, du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2017 sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO